



Erreur sur compte rendu de jugement

Par **Boucain**, le **18/05/2019** à **18:23**

Un jugement opposant une entreprise à un particulier a été rendu par le Tribunal d'instance de FOIX condamnant l'entreprise à une somme d'argent

Or sur le compte rendu du jugement, une erreur a été commise : Mr X s'engageait à effectuer des travaux de rénovation sur un immeuble situé appartenant à M X.

L'erreur est que Monsieur X a été répété à la place de Monsieur Y propriétaire de l'immeuble.

J'ai aussitôt prévenu le greffe du tribunal qui m'a informé oralement que la procédure de modification pouvait être longue.

Pres de 3 mois après toujours pas de nouvelle, j'ai également fait un courrier au président du tribunal, courrier resté sans réponse.

Que puis-je faire, car je crains que si je fais intervenir un huissier pour faire appliquer le jugement auprès de Monsieur X, celui-ci conteste le jugement.

Merci pour l'aide